

SARL LEXMENZA

Avocats  
3 Rue de la Résistance - 42000 SAINT-ETIENNE  
Tél. 04.77.32.79.47 - Mail : contact@lexmensa.com

## VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

D'un appartement à Saint-Etienne (Loire-42000)

• Sur la Commune de SAINT-ETIENNE, dans un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété situé 9 Cours Gustave Nadaud, cadastré Section EY n°59, d'une contenance de 9 ares et 12 centiares, le lot de copropriété n°8 (huit), à savoir :  
• Au rez-de-chaussée : un appartement d'une superficie de 54.80 m², composé d'un hall d'entrée, une pièce de vie comprenant cuisine / séjour et salon, une salle de bains avec W.C., une chambre.  
Avec les 54 / 962èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.  
Suivant état descriptif de division du 3 avril 2001, publié au service de la publicité foncière de SAINT-ETIENNE le 1er juin 2001, Volume 2001 P n°2343,  
Modifié suivant acte du 30 septembre 2008, publié au service de la publicité foncière de SAINT-ETIENNE le 10 octobre 2008, Volume 2008 P n°4848.  
Les biens sont actuellement loués.  
L'adjudicataire fera son affaire personnelle de toute éventuelle location ou occupation sans recours aucun contre le vendeur poursuivant la vente.

MISE A PRIX : 5 000 €, plus frais et charges

ADJUDICATION fixée le jeudi 3 avril 2025 à 14 heures

à l'audience des adjudications du Tribunal Judiciaire de SAINT-ETIENNE (42000)  
Place du Palais de justice

A la requête de :

La Société CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DES SAVOIE, ayant pour nom commercial « CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE », société coopérative à capital variable immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'ANNECY sous le n° 302 958 491, dont le siège social se situe PAE Les Glaisins - 4 avenue du Pré Félin à Annecy Le Vieux - 74985 ANNECY Cedex 9, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux en exercice, domiciliés en cette qualité audit siège.  
• Le cahier des conditions de vente peut être consulté au greffe du Tribunal Judiciaire de SAINT-ETIENNE ou en l'étude de la SARL LEXMENZA, Avocats à SAINT-ETIENNE.  
• Les visites auront lieu le **Lundi 17 mars 2025 de 10 heures à 11 heures** par l'intermédiaire de la SARL AURALAW, Commissaires de justice à MONTBRISON.  
• Les enchères doivent être obligatoirement portées par un avocat inscrit au Barreau de SAINT-ETIENNE.

## EARL VIALLY

Société civile au capital de 20.000 €  
Lieu dit Les Roussets  
42600 PRECIEUX  
441 266 913 RCS SAINT ETIENNE

### Transformation

Suivant délibération en date du 31/01/2025, de l'AGE de l'EARL VIALLY, l'associé unique a décidé de transformer, à compter du 31/01/2025, l'EARL en GAEC, agréé par arrêté de M. le Préfet de la Loire en date du 20/12/2024 sous le n° 42 24 34 1813, ayant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination : **GAEC DES ROUSSETS**.  
Capital Social : 20.000 €. Siège Social : 173 Chemin des Roussets - 42600 PRECIEUX.  
Objet : Activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311.1 du Code Rural. Durée : 99 ans. Co-Gérants : M. Bertrand VIALLY ; 161 Rue des Rapeaux - 42600 PRECIEUX et M. Clément SICcart : 125 Route d'Azieux - 42600 PRECIEUX.

## JBM

Société Civile Immobilière  
Au capital de 1 000 Euros  
Siège Social : 263 Chemin de la Goutte  
Barnay  
42750 SAINT DENIS DE CABANNE  
RCS ROANNE 512 300 807

### Transfert du siège social

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1er Février 2025, il a été décidé :  
- De transférer le siège social de 263 Chemin de la Goutte Barnay - 42750 SAINT DENIS DE CABANNE à 22 Chemin du Goalard - 32100 CONDOM à compter du 1er Février 2025.  
L'article 4 des statuts sera modifié en conséquence.  
Les gérants actuels sont :  
- Monsieur Joël Bernard MUSSIER demeurant 22 Chemin du Goalard - 32100 CONDOM.  
- Madame Bernadette Jeannine MUSSIER demeurant 22 Chemin du Goalard - 32100 CONDOM.  
Radiation au RCS de ROANNE.  
Nouvelle immatriculation au RCS d'AUCH.

## APINEYRETTE

SASU au capital de 5.000 €  
22 Route de Saint-Victor -  
42230 ROCHE-LA-MOLIERE  
523 964 047 R.C.S. ST-ETIENNE

### Modification de l'objet social

Par décision en date du 31/12/2024 de la SASU « APINEYRETTE », l'actionnaire unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes : La vulgarisation auprès de tous publics à tous les métiers de l'apiculture, le coaching et le conseil au développement de toutes structures touchant l'apiculture ; La location de tous locaux individuels et collectifs, de tous hébergements d'habitation temporaires ou permanents, de salles d'animation dont la société pourra être propriétaire ou détentrice d'un droit d'usage.  
Les statuts sont modifiés en conséquence. Mention en sera faite au RCS de ST-ETIENNE.

## GAEC DE LA LOGE

Société civile au capital de 58.000 €  
La Loge 42220 THELIS LA COMBE  
435 360 110 RCS SAINT ETIENNE

### Transformation

Suivant décisions du 31 janvier 2025, les associés du GAEC DE LA LOGE ont transformé le GAEC en EARL à associé unique, ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : EARL DE LA LOGE. Capital Social : 29.000 €. Siège Social : 301 Chemin de la Loge, 42220 THELIS LA COMBE. Objet : Activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311.1 du Code Rural. Durée : 99 ans. Gérant : M. Philippe GRANJON, demeurant 406 Chemin de la Loge, 42220 THELIS LA COMBE.

Par arrêté ministériel du 14 décembre 2023, le tarif annuel 2024 des annonces légales est calculé au caractère. Il est fixé à 0,187 euros HT le caractère pour le département de la Loire. Les avis de constitution, de liquidation, clôture de liquidation, procédures collectives, les logos et entêtes font l'objet d'une tarification au forfait. Ces tarifs ne peuvent faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

## COOPEL

Coopérative Agricole à capital variable,  
agréée sous le n° 10828  
Siège social : 163 route des Chambons,  
Sourcieux 42600 Chalais-le-Comtal  
RCS Saint Etienne 301 641 411

Les délégués élus au cours des trois assemblées de section de COOPEL, qui se sont déroulées du 31 janvier au 13 février 2025, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire suivie d'une Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 14 mars 2025 à 9 H 30 au siège de COOPEL, 163 route des Chambons, Sourcieux 42600 CHALAIN-LE-COMTAL. Ces assemblées seront appelées à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

**Ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire :**

- Lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 30/06/2024
- Lecture du Rapport Général du Commissaire aux Comptes sur les opérations et les comptes de l'exercice clos le 30/06/2024 et du Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions
- Examen et Approbation des comptes de l'exercice clos le 30/06/2024
- Quitus aux Administrateurs
- Dotations des réserves obligatoires
- Imputation du résultat de l'exercice clos le 30/06/2024
- Constatation de la variation du capital social
- Approbation des conventions réglementées
- Approbation de l'enveloppe globale pour indemnités compensatrices du temps consacré à l'administration de la Coopérative
- Approbation du budget nécessaire aux formations des administrateurs
- Renouvellement du tiers sortant des Administrateurs - Nomination des nouveaux administrateurs
- Pouvoirs en vue des formalités

**Ordre du jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire :**

- Rapport du Conseil d'administration sur le projet de fusion entre la coopérative COOPEL et la coopérative XR REPRO
  - Lecture du rapport spécial de révision sur l'opération de fusion
  - Approbation du projet de fusion entre la coopérative COOPEL et la coopérative XR REPRO
  - Constatation de l'augmentation de capital résultant de la fusion
  - Adoption des modifications statutaires liées à la fusion
  - Adoption des nouveaux statuts corrélativement aux résolutions précédentes
  - Nomination du premier Conseil d'administration de la coopérative issue de la fusion
  - Approbation exceptionnelle des nouvelles dispositions du règlement intérieur
  - Questions diverses
  - Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
- Le projet de fusion, le rapport spécial de révision, les nouveaux statuts, le nouveau règlement intérieur, les comptes annuels et les rapports de gestion des trois derniers exercices clos des coopératives agricoles participant à l'opération, seront mis à la disposition des associés coopérateurs de la coopérative, dès la convocation des Assemblées Générales.

Le Président,  
pour le Conseil d'administration  
Lionel Vial

## ULYSSE TRANSPORTS EXPRESS

Société par actions simplifiée  
au capital de 76 000 euros  
Siège social : Rue du Puits Rozan  
42650 SAINT JEAN BONNEFONDS  
400 965 125 RCS SAINT-ETIENNE

### Modification du capital

Par décisions des associés du 8/01/2025 et décisions du Président du 7/02/2025, il a été décidé de réduire le capital social d'une somme de 7 600 euros, pour le ramener, de 76 000 euros à 68 400 euros, par voie de rachat et d'annulation de 475 actions de 16 euros chacune.  
Les statuts ont été modifiés en conséquence.  
Mention au RCS de SAINT-ETIENNE  
Pour avis

## Y.C.

SAS au capital de 5.000 €  
Siège social: ZI LA PERONNIERE  
389 RUE DE LA RIVE  
42320 LA GRAND-CROIX  
788676559 RCS ST-ETIENNE

### Transfert du siège social

Suivant délibération en date du 10/01/2024, de l'AGE de la SAS « Y.C. », la société a pris acte du transfert du siège social de ZI LA PERONNIERE, 389 RUE DE LA RIVE, 42320 LA GRAND-CROIX à 12 IMPASSE GERARD THIVOLLET, 42100 SAINT ETIENNE.  
Mention en sera faite au RCS de ST-ETIENNE.

## CHRONIQUE JURIDIQUE |

# Bail rural et état des lieux

L'état des lieux peut être défini comme un acte donnant une description détaillée d'un immeuble (bâtiment et ou sol) au jour de l'entrée en jouissance du locataire.

L'article L 411-4 du code rural dispose : « Un état des lieux est établi contradictoirement et à frais communs dans le mois qui précède l'entrée en jouissance ou dans le mois suivant celle-ci. Passé ce délai d'un mois, la partie la plus diligente établit un état des lieux qu'elle notifie à l'autre partie par lettre recommandée avec demande d'avis de réception. Cette dernière dispose, à compter de ce jour, de deux mois pour faire ses observations sur tout ou partie du projet ou pour l'accepter. Passé ce délai, son silence vaudra accord et l'état des lieux deviendra définitif et réputé établi contradictoirement... »

Ce document peut être dressé par les parties (locataire/propriétaire). Il peut être fait appel à un huissier, un expert... L'état des lieux peut également être dressé par le notaire.

Quelles sont les conséquences si l'on ne dresse pas d'état des lieux ? Le non respect de cette obligation n'aura pas d'incidence sur la validité du bail, mais pourra être source de difficultés, notamment au départ du locataire. En effet, aux termes de l'article L 411-4 du code rural, « l'état des lieux a pour objet de permettre de déterminer, le moment venu, les améliorations apportées par le preneur ou les dégradations subies par les constructions, le fonds et les cultures. Il constate avec précision l'état des bâtiments et des terres, ainsi que le degré d'entretien des terres et leurs rendements moyens au cours des cinq dernières années. »

Ainsi, l'intérêt de l'état des lieux est majeur pour chacune des parties. Il permet de déterminer quels travaux sont à la charge du propriétaire. Dans l'hypothèse d'une demande de résiliation du bail pour dégradation des lieux loués, le bailleur pourra établir la preuve des atteintes grâce à l'état des lieux. A la sortie du preneur, la détermination des améliorations ou des dégradations de nature à ouvrir des droits à indemnisation sera rendue possible par l'état des lieux.

S'il n'y a pas eu d'état des lieux, le preneur (locataire) est présumé avoir reçu les biens en bon état de réparations locatives et doit les rendre tels, sauf preuve contraire (art 1731 code civil).

Cette présomption ne vaut pas pour les terres. ■

Marie-Christine Persol,  
FDSEA de la Loire, Service juridique

## SPORTOOLS

S.A.S. au capital de 5000€  
Siège social : ST JUST ST RAMBERT  
(Loire) 180 Boulevard Jean Jaurès  
R.C.S. : ST ETIENNE 800 803 009

### Dissolution

L'A.G.E. en date du 2 août 2024, de la société a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 2 août 2024, et a nommé comme liquidateur Monsieur Franck VERRON, demeurant à ST JUST ST RAMBERT (Loire) 180 Boulevard Jean Jaurès, dont les fonctions de président ont pris fin, à l'effet d'effectuer toutes les opérations consécutives à la dissolution et à la liquidation de la société. Le lieu où la correspondance doit être adressée est fixé au siège social de la société, siège de la liquidation.  
Dépôt légal : R.C.S. ST ETIENNE  
LE LIQUIDATEUR

## CITYA NOVA

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 1000 euros  
Siège social : 32 place de la liberté  
42100 SAINT-CHAMOND  
RCS SAINT ETIENNE : 809 078 041

### Nomination du gérant

Par décisions de l'Associée unique en date du 30 janvier 2025, Monsieur Pierre-Yves GAUCHER, domicilié au 32 place de la liberté - 42400 SAINT-CHAMOND a été nommé en qualité de Gérant de la Société à compter de ce jour.  
Modification faite au RCS de SAINT-ETIENNE.

## SCEA MC

### Constitution

Avis est donné de la constitution de la Société « SCEA MC » Société Civile d'Exploitation Agricole au capital de 80.000 €. Siège social : 2 Route de Peyrieux, La Renaudière, 42400 SAINT CHAMOND  
Objet social : l'exercice d'activités réputées agricoles, au sens de l'article L. 311-1 du Code Rural  
Durée : 99 ans - RCS et dépôt : SAINT-ETIENNE (Loire)  
Gérantes : Mme Martine BRUSQ, 2 Route de Peyrieux, La Renaudière, 42400 SAINT CHAMOND et Mme Marianne COURTINE : 7 rue des Passementiers, 42400 SAINT CHAMOND.

## LE MACARON BALBIGNY

### Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la société "LE MACARON BALBIGNY", SASU au capital de 1 000 EUROS, divisé en 1 000 actions (apports en numéraire)  
Siège social : BALBIGNY (Loire) 14 rue Jeanne Giroud  
Objet social - l'activité de pâtisserie, confiserie, traiteur, dépôt de pain, chocolaterie, glacerie, viennoiserie, salon de thé  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.  
Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires. Tout actionnaire dont les actions sont inscrites en compte au jour de l'assemblée peut participer au vote. Chaque action donne droit à une voix.  
Président : Monsieur Jérémy DEFFOND, demeurant à NERVIEUX (Loire) 4 chemin de la Chapelle Grenieux.  
Dépôt légal : R.C.S. : ROANNE.  
POUR AVIS

## CALITELI

### Constitution

Avis est donné de la constitution de la S.A.S. "CALITELI"  
Capital : 1 000 EUROS, divisé en 1 000 actions, apport en numéraire.  
Siège social : BALBIGNY (Loire) 14 rue Jeanne Giroud  
Objet social : l'acquisition, la propriété, la location nue ou meublée, la sous-location nue ou meublée de tous immeubles ou tènements immobiliers, leur administration et leur exploitation par bail, bail à construction ou autrement.  
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.  
Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des actionnaires.  
Tout actionnaire dont les actions sont inscrites en compte au jour de l'assemblée peut participer au vote. Chaque action donne droit à une voix.  
Président : Monsieur Jérémy DEFFOND, demeurant à NERVIEUX (Loire) 4 chemin de la Chapelle Grenieux.  
Directeur Général : Madame Emilie DRIEU demeurant à NERVIEUX (Loire) 4 chemin de la Chapelle Grenieux.  
Dépôt légal : R.C.S. : ROANNE.  
POUR AVIS

**Paysans**  
de la  
**LOIRE**

**ANNONCES LÉGALES**



**Rapidité, simplicité, efficacité à votre disposition 24h/24**

Rendez-vous sur notre site

**www.paysansdelaloire.fr**

... et en quelques clics, **publiez vos annonces légales**



**SAFER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

**Appel à candidatures**

Publication effectuée en application des articles L.141-1, L.141-2, L.143-3 et R.142-3 du Code rural et de la pêche maritime. La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants qu'elle possède ou qu'elle envisage d'acquérir :

**AS 42 24 0215 01** : superficie totale : 4 ha 91 a 31 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : VOUGY (4 ha 91 a 31 ca) - 'AIGUILLY' : C-1232-1239-1433. Zonage : A. Occupation : Libre

**AS 42 25 0036 01** : superficie totale : 1 ha 04 a 07 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : VIOLAY (1 ha 04 a 07 ca) - 'CHEZ PILON' : D-711-872. Zonage : A. Occupation : Libre

**AS 42 24 0237 01** : superficie totale : 2 ha 32 a 70 ca dont 52 a 55 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Dépendance et Habitation. Parcellaire : PELUSSIN (2 ha 32 a 70 ca) - '0001 PECHEYRE DE BOURCHANY' : E-1539 - 'LA PICHERY' : E-1540-1541-1545-1546-2038. Zonage : N, A. Occupation : Libre

**AS 42 25 0040 01** : superficie totale : 53 a 48 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : BUSSIERES (53 a 48 ca) - '0545 CHE DE CHINDO' : AE-109 - 'CHEZ LIANGE SUD' : AE-108. Zonage : A. Occupation : Libre

**AS 42 25 0041 01** : superficie totale : 6 ha 18 a 00 ca dont 5 ha 31 a 90 ca cadastrée en bois. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance et Exploitation de + de 5 ans. Parcellaire : CLEPPE (1 ha 04 a 20 ca) - 'LA ROCHE' : C-468. MIZÉRIEUX (5 ha 13 a 80 ca) - '1450 RTE DE CLEPPE' : ZH-28 - 'LA ROCHE OUEST' : ZH-29. Zonage : CLEPPE : N, A - MIZÉRIEUX : RNUnu. Occupation : Libre

**AS 42 25 0028 01** : superficie totale : 3 ha 21 a 46 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : CHAVANAY (3 ha 21 a 46 ca) - '0008 RICHAGNIEUX' : C-586 - 'RICHAGNIEUX' : C-665-666-2435-2493. Zonage : A, N. Occupation : Libre

**AP 42 24 0188 01** : superficie totale : 1 ha 29 a 23 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : SAINT-CHAMOND (1 ha 29 a 23 ca) - 'CHAMP BLANC' : 111BI-463. Zonage : N. Occupation : Libre

**AS 42 25 0042 01** : superficie totale : 1 ha 47 a 22 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Habitation et dépendance. Parcellaire : LA GRAND-CROIX (1 ha 47 a 22 ca) - '0815 RTE DE CELLIEU' : B-792 - 'COMBERIGOL' : B-413 - 'LA FAVERGE' : B-411-412-789-790. Zonage : N. Occupation : Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées devront déposer leur candidature au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **01/03/2025** (passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération), soit en ligne sur le site internet de la Safer <http://www.safer-aura.fr>, soit par mail à [direction42@safer-aura.fr](mailto:direction42@safer-aura.fr) (voire par écrit postal). Elles pourront obtenir toutes informations utiles auprès du siège de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes à LYON ou, plus particulièrement, auprès du service départemental de la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 5, rue de la Télématique 42000 ST ETIENNE - Mail : [direction42@safer-aura.fr](mailto:direction42@safer-aura.fr).

• Publication effectuée en application de l' article L 141 -1,II,4° du Code rural et de la pêche maritime La Safer Auvergne-Rhône-Alpes se propose d'attribuer **par location** tout ou partie des biens fonciers ci-dessous dans le cadre d'une intermédiation locative.

**IL 42 24 0061 01** : superficie totale : 1 ha 78 a 28 ca. Agri. Bio. : Non. Bâti : Aucun. Parcellaire : LA TUILLIERE (1 ha 78 a 28 ca) - 'LES SEIGNOLLES' : B-1162 - 'RAILLE' : B-695. Zonage : RNUnu. Occupation : Libre

CET AVIS NE SAURAIT EN AUCUN CAS ÊTRE CONSIDERE COMME UN ENGAGEMENT DE LA SAFER A L'EGARD DES CANDIDATS. Les personnes intéressées pourront obtenir toutes informations utiles auprès du service départemental de la Safer. Elles devront déposer leur candidature **par écrit** au plus tard dans un délai de 2 jours ouvrés suivant la date du **01/03/2025** à : Safer Auvergne-Rhône-Alpes, 43, avenue Albert Raimond BP 10038 - 42272 SAINT-PRIEST-EN-JAREZ Cedex - Tél : 04.77.91.14.20 Mail : [direction42@safer-aura.fr](mailto:direction42@safer-aura.fr). Passé ce délai, les demandes ne seront plus prises en considération

**MOVANIVA**

SARL transformée en SAS  
Au capital de 1 000 euros  
Siège social : 52 Allée du Parc 42120  
COMMELLE VERNAY  
484883269 RCS ROANNE

**Transformation**

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 1<sup>er</sup> Février 2025, il résulte que les associés ont décidé à l'unanimité la transformation de la société en société par actions simplifiée, sans création d'un être moral nouveau.

Cette transformation a entraîné la modification des anciennes mentions devenues caduques qui sont remplacées par celles-ci-après :

FORME : société par actions simplifiée  
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE :

Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées, sur justification de son identité et de l'inscription de ses actions dans les comptes de la société.

Chaque membre de l'assemblée a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : Agrément de toutes les cessions d'actions par les actionnaires.

NOUVEAUX ORGANES DE DIRECTION :  
Président :  
- Madame LELIEVRE Vanessa Bernadette née MOREL, demeurant à ST CYR DE FAVIERES (Loire), 3 Chemin des Bourannes Le Billot,

Les autres caractéristiques sociales demeurent inchangées.

Dépôt légal au GTC de ROANNE.  
Pour avis, le représentant légal.

**ANNONCES LÉGALES**

Une question ?

Appelez Pauline au  
**04 77 92 80 30**  
ou envoyez un mail à  
[legales@paysansdelaloire.fr](mailto:legales@paysansdelaloire.fr)

**GARAGE JOEL MUSSIER**

Société à Responsabilité Limitée  
Au capital de 50 000 Euros  
Siège Social : 588 Route de Roanne  
42720 POUILLY SOUS CHARLIEU  
RCS ROANNE 444 522 296

**Transfert du siège social**

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1<sup>er</sup> Février 2025, il a été décidé :

- De transférer le siège social de 588 Route de Roanne - 42720 POUILLY SOUS CHARLIEU à 22 Chemin du Goalard - 32100 CONDOM à compter du 1<sup>er</sup> Février 2025.

L'article 4 des statuts sera modifié en conséquence.

Son gérant actuel est Monsieur Joël Bernard MUSSIER demeurant 22 Chemin du Goalard - 32100 CONDOM.

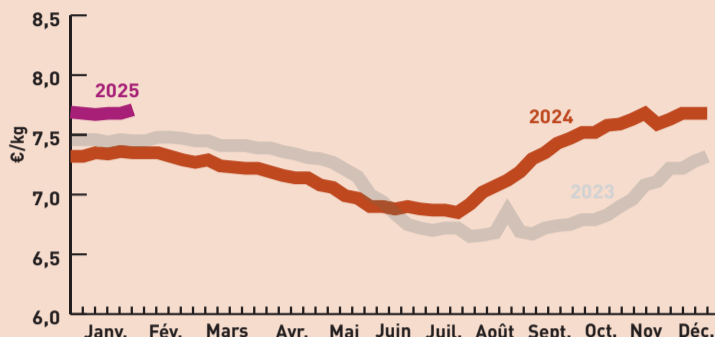
Radiation au RCS de ROANNE.  
Nouvelle immatriculation au RCS d'AUCH.

La totalité de la page Foires et marchés de cette semaine est à retrouver sur [paysansdelaloire.fr](http://paysansdelaloire.fr)

**Veaux**

| Veaux de boucherie (kg net entrée abattoir) |  | Cotations nationale FranceAgriMer du 03/02/25 au 09/02/25 |            |        |       |
|---|--|---|------------|--------|-------|
| Cat.  |  | Blanc   | Rose clair | Rose   | Rouge |
| E   |  | -   | -          | -      | -     |
| U   |  | -   | 9,04 €     | 7,64 € | -     |
| R   |  | -   | 7,93 €     | 6,67 € | -     |
| O   |  | -   | 7,71 €     | 6,48 € | -     |

**Veaux rose clair 0 - Cotations FranceAgriMer**



| Jeunes veaux (prix min-maxi en euros)  | Marchés régionaux du 10/02/25 au 11/02/25 |                     |                               |                        |
|--|---|---------------------|-------------------------------|------------------------|
|  | Mâles croisement                          | Femelles croisement | Mâles Montbéliard             | Mâles Laitiers         |
| St Laurent-de-Chamousset (veau de 10 j à 4 sem) Supérieure/Elevage (min-max) |   |                     | Race mixte (+60 kg) 320-400 € | Croisé mixte 610-710 € |
| Saint Étienne (veau 45-50 kg - Mixte)  | 340-440 €                                 | 230-300 €           | 160-200 €                     | (40-45 kg) 80-110 €    |
| Saint Étienne (veau 50-55 kg - Mixte)  | 470-540 €                                 | 320-410 €           | 220-290 €                     | 130-150 €              |
| Saint Étienne (Supérieur élevage)  | 560-640 €                                 | 430-490 €           | 290-370 €                     | 160-210 €              |
| Bourg-en-Bresse (veau 45-50 kg - engrais 0)                                  | 215-285 €                                 | 185-245 €           | 130-185 €                     | 90-125 €               |

**Caprins**

| Chevreau vif (prix «départ élevage» hors taxe exprimé en euro/kg vif) | Cotations | FranceAgriMer du 03/02/25 au 09/02/25 |               |
|---|-----------|---------------------------------------|---------------|
|   |           | Prix moyen                            | Variation     |
| Poids   |           | Valeurs                               | %             |
| 8 à 11 kg   |           | 3,60                                  | -0,11 / -3,06 |

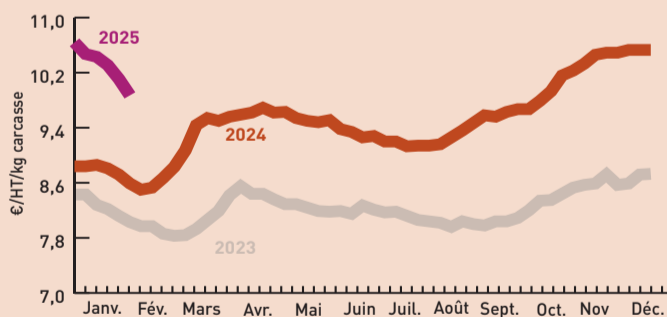
Volume en augmentation.

**Ovins**

| [prix entrée abattoir - HT exprimé en euros/kg de carcasse (5 <sup>e</sup> quartier inclus)] |           | Cotations FranceAgriMer du 03/02/25 au 09/02/25 |         |        |
|--|-----------|---|---------|--------|
| Cat.   | Poids     | U   | R       | O      |
| Couvert  | 13 -16 kg | -   | 10,49 € | 9,61 € |
| Couvert  | 16 -19 kg | -   | 10,38 € | 9,13 € |
| Gras   | 13 -16 kg | -   | -       | -      |
| Gras   | 16 -19 kg | -   | 9,98 €  | -      |

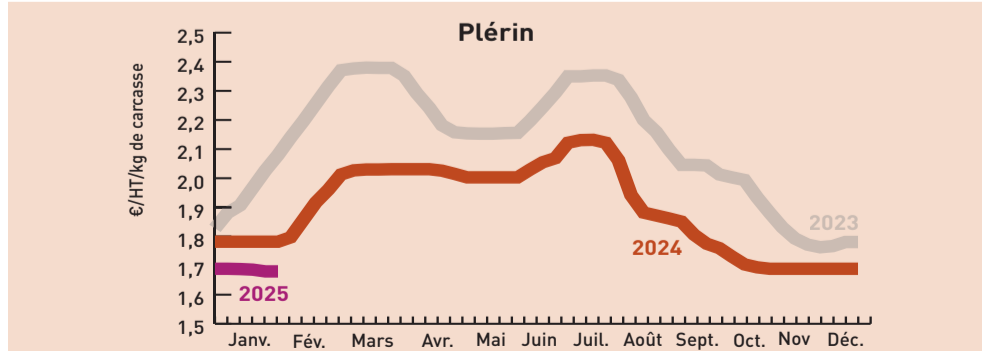
| Prix moyens pondéré (entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5 <sup>e</sup> quartier inclus)) |                        |
|---|------------------------|
| Prix moyen pondéré des agneaux  | Moyenne agneaux Rungis |
| 9,87 (- 0,24)   | 11,26 (- 0,02)         |

**Prix moyen pondéré des agneaux**



**Porcins**

Porcs charcutiers cadran de Plérin (3 069 porcs présentés) Cotations du 10/02/2025  
Prix moyen (sur une base de 56 TMP) : 1,680 €



Porcs abattus en Rhône-Alpes Cotations FranceAgriMer du 31/01/25 au 06/02/25  
1,96 € (=) /carcasse euros